

DEPARTEMENT : COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT : SAINT BRIEUC
CANTON : LANVOLLON

COMMUNE DE TREVEREC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 NOVEMBRE 2015



Nbre de Conseillers
en exercice : 11
Nbre de présents : 10
Nbre de votants : 11

L'an deux mil quinze, le dix-neuf novembre à 18 h 30.

Le Conseil Municipal de la Commune de TREVEREC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sandrine GEFFROY, Maire.

Date de la convocation
10 novembre 2015

Etaient présents :

GEFFROY S. ; HELARY R. ; LE BOULZEC A. ; TOULLIC R. ; LE BERRE S. ;
GUERNION N. ; KEROUANTON L. ; FEGAR J. ; LE CALVEZ D. ; QUERE S.

Absent excusé : PRIGENT A. a donné procuration à D. LE CALVEZ.

Date d'affichage :
24 novembre 2015

Le scrutin a eu lieu
Lionel KEROUANTON a été nommé pour remplir les fonctions de Secrétaire.

N° 05

CDCI : CARTE DU PREFET

Le 13 octobre 2015, le Préfet a présenté en Commission Départementale de Coopération Intercommunale la carte du projet de schéma des nouvelles EPCI qui vise à réduire leur nombre de 30 à 9.

Le découpage pour nous est le suivant : Leff Communauté – CCLP.

Le projet émis depuis plus d'un an est : CCLP + Leff Communauté + Sud Goëlo.

Le Conseil donne, à l'unanimité, **un avis défavorable sur la proposition de la carte du Préfet pour la fusion à 2 communauté de communes (Leff Communauté et la CCLP).**

Le Conseil craint que sur ce projet à 2, les communes actuelles de la CCLP ne se dispersent et quittent la communauté en fonction du bassin de vie de ses habitants.

Le Conseil propose un projet de fusion à 3 communautés : **CCLP – Leff Communauté – Sud Goëlo**, comme évoqué depuis plus d'un an par le Président de la CCLP et avec un avis favorable du Conseil Municipal en date du 19 juin 2015.

Délibération rendue exécutoire
En vue de sa transmission en
Préfecture le 24 novembre 2015



Certifié conforme
Le Maire,
Sandrine GEFFROY



